

sainte foy
TARENNAISE



2017



Bulletin Municipal



Castor - Le coupable de la panne de courant à la plaine de Viclair le 27 janvier 2017



Edelweiss



| | |
|-----------------|---------|
| Le mot du Maire | 4 |
| Actualités | 6 |
| Finances | 7 - 9 |
| Urbanisme | 10 - 11 |
| Travaux | 12 - 15 |

| | |
|--------------|---------|
| Ecole | 16 - 17 |
| Périscolaire | 18 |

| | |
|--------------------|---------|
| Office de tourisme | 19 |
| Travaux en station | 20 - 21 |
| SFTLD | 22 |
| Ski Club | 23 - 24 |

| | |
|--------------|---------|
| Associations | 25 - 32 |
| Vie pratique | 33 - 34 |
| Utile | 35 |



Après une année pesante marquée, une nouvelle fois, par les attentats mais également, ne l'oublions pas, par une formidable mobilisation citoyenne, je souhaite que nous trouvions tous des raisons d'espérer en des lendemains meilleurs.

Au seuil de cette nouvelle année, la moitié de notre mandat se termine, beaucoup de projets ont été réalisés tant sur les travaux courants que sur les infrastructures des villages, sur le domaine skiable et sur les chemins d'alpage. Travaux qui apportent à chacun le confort et le qualitatif des hameaux, la sécurité d'ouverture et d'exploitation du domaine skiable qui conditionne l'économie sous-jacente de la station (hébergeurs, commerces, exploitant) et l'accessibilité des alpages plus facile pour nos agriculteurs.

Toutefois il reste encore du travail à accomplir, dans la même dynamique que notre première moitié de mandat, souvent freinée par des règles législatives draconiennes, certaines fois logiques - risques majeurs potentiels sur notre commune et leurs conséquences (avalanches, glissement de terrain, inondation) - qui nous portent à réactualiser l'ensemble du PPR sur notre territoire.

Le PLU qui devrait aboutir en cours d'année et qui soldera, nous l'espérons, trois années de réunions intensives et de concertations avec les agents des services de l'Etat.

Nous avons la chance d'avoir un territoire merveilleux plein d'atouts, faisons-le prospérer, tous ensemble.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2017 de santé et de sérénité.

Paul CUSIN-ROLLET
Maire de Sainte-Foy-Tarentaise

Opérations engagées en 2016

| | |
|---------------------------------------|--|
| Villard d'en bas : | Extension des réseaux secs et humides |
| Petite Viclaire : | Enfouissement des réseaux électriques, éclairage, AEP |
| Viclaire : | Réservoir - traitement de l'eau |
| Chef-Lieu : | Chaussée de la traversée et des abords Plateforme de ralentissement et passage piétons au droit de l'école/ mairie |
| Mairie : | Agence postale et mise aux normes des bureaux |
| Baptieu : | Reprise du Tablier du Pont et des protections latérales |
| La Mazure : | Reprise intégrale de tous les réseaux et enfouissement Réfection de la voirie et ralentisseurs Dépose des réseaux aériens (2017) |
| Vallée de Mercuel : | Réfection des chemins d'alpages |
| Station de Bonconseil : | Réalisation de l'accrobranche sur le domaine communal Réfection de la chaussée à l'arrivée Sud/Est de la station et réalisation d'un ralentisseur et passage piétons |
| Bataillette : | Réalisation d'un parking aérien provisoire de 40 places Mise en conformité du réseau AEP dit du Ruitor |
| Domaine skiable : | Enneigement (750 ml) secteur Marquise Enneigement (700 ml) secteur Aiguille Cabane de chronométrage |
| Matériel services techniques : | Achat d'une pelle mécanique de 3.5 T et ses équipements de marque Volvo |



Lac Petit



Accueil

La mairie a accueilli en octobre une nouvelle recrue en la personne d'Angélique CHEVALIER. Originnaire de Saint Etienne, Angélique a vécu ses dix dernières années dans les monts du Lyonnais ; en juin 2015, elle a avec son conjoint repris la ferme du Planay de Villaroger. Après un an et demi de fabrication de fromage, Angélique est arrivée sur notre commune pour reprendre le poste d'accueil de la mairie.

Ouverture de l'Agence Postale

Suite à la fermeture du Bureau de Poste de la commune en décembre 2016, la mairie a ouvert dans ses locaux une Agence Postale pour pallier aux manques de services de proximité que crée la fermeture de la Poste.

Ouverte depuis le 2 janvier 2017, l'Agence Postale vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00.

Derrière le comptoir, David LEIB a intégré le staff administratif de la commune pour répondre à vos besoins postaux en tout genre (retrait d'espèces jusqu'à 350€ par semaine, dépôt de chèque, récupération de courrier/colis).

Originnaire des Pyrénées Orientales, David a vécu dans les Deux Sèvres avant de venir s'installer, avec ses deux enfants, à Sainte Foy Tarentaise en septembre 2016 suite à un tournage de film en partenariat avec l'association ETOILE DES NEIGES sur la station. Professionnel et passionné de vidéo, David participe également aux TAP dans ce domaine pour l'école de la commune.



ASVP

Nouvelle saison, nouvelle recrue pour le poste d'agent de surveillance de la voie publique à Sainte Foy Tarentaise. Cette année, c'est donc Isbel VOLPELLIERE qui endosse l'uniforme bleu marine pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de la commune et des touristes.

Originnaire d'Ardèche, Isbel a passé 7 ans à Peisey-Nancroix avant de rejoindre Sainte Foy où elle est installée avec ses deux enfants depuis 2 ans. Ancienne pompier volontaire, Isbel est d'autant plus sensible à la prévention des risques.

Son objectif pour cette saison, faciliter la cohabitation entre autochtones et touristes, et surtout améliorer les services de proximité entre habitants des villages et vacanciers.



Comment s'élabore le budget communal ?

Le budget d'une commune est un acte juridique, voté par le conseil municipal qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune.

Au sens matériel, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut formellement se présenter sous la forme de plusieurs documents.

Le budget primitif, qui une fois voté, énonce le plus précisément possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour toute une année.

En cours d'année, le budget primitif peut être modifié afin d'ajuster les dépenses et les recettes. On parle alors de **budget supplémentaire ou de décision modificative**.

Pour les services particuliers comme l'eau et l'assainissement, les remontées mécaniques et la régie électrique, on parle de **budgets annexes**.

La structure d'un budget comporte deux différentes parties

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- = Toutes les opérations courantes :
- charges générales
- charges de personnels
- intérêts des emprunts
- autofinancement des investissements

SECTION D'INVESTISSEMENT

- = opérations dites "durables" :
- les bâtiments
- la voirie
- les réseaux d'eau potable et d'assainissement...
- remboursement du capital des emprunts correspondants.

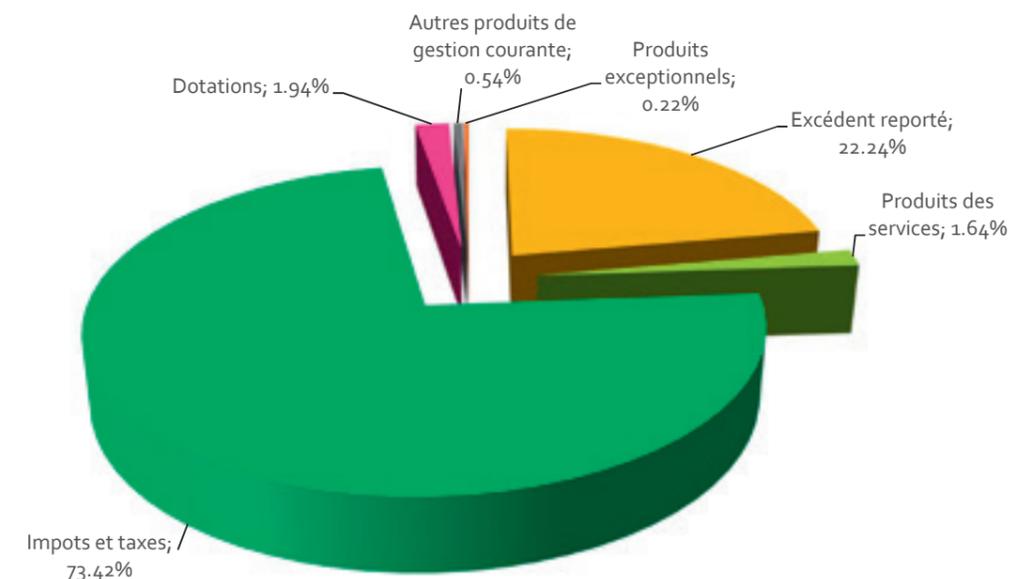
Le budget communal de Sainte Foy Tarentaise en 2016

La gestion de l'eau et assainissement, les remontées mécaniques et la régie électrique faisant l'objet de budgets annexes, leurs chiffres ne figurent pas dans les éléments ci-après.

Section de fonctionnement 2016

Pour les recettes de fonctionnement prévisionnelles de Sainte Foy Tarentaise en 2016, la commune a bénéficié de quelque 5 579 071€, dont 4 096 000€ provenaient des impôts et taxes, 93 170€ des produits des services, 108 000€ des dotations de l'Etat, 42 500€ de produits exceptionnels et 1 239 401€ de l'excédent reporté de l'année précédente.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 5 579 071€



Les impôts locaux définitifs fin 2016, représentent la plus grande source de recettes de fonctionnement pour la commune (4 183 000€). Ils se décomposent pour 2016 comme suit :

| Type d'impôts | Taux communal | Montant perçu |
|--|---------------|-------------------|
| Taxe d'habitation | 15,39 % | 501 289€ |
| FB | 35,89 % | 1 820 267€ |
| FNB | 85,15 % | 11 511€ |
| CFE | 32,76 % | 1 442 458€ |
| CVAE | | 121 556€ |
| Impôts locaux rôle supplémentaire | | 32 192€ |
| IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) | | 198 810€ |
| Taxe sur les pylônes | | 45 080€ |
| Taxe sur l'énergie hydraulique | | 9 821€ |
| TOTAL | | 4 182 984€ |

Seuls les taux d'imposition sont votés par le Conseil Municipal.

A Sainte Foy Tarentaise, les taux d'imposition sont stables depuis 2011. Jusqu'en 2015, les produits des taxes n'ont cessé d'augmenter. Cette évolution s'explique par l'augmentation des redevables des taxes d'habitation et foncière, liée au développement de la station, à la rénovation du bâti ancien et au dynamisme des entreprises locales.

Cette année, malgré la réévaluation des bases, basée sur le coût de la vie, le produit est resté stable (4 180 000€ en 2015 contre 4 182 000€ en 2016).

Cette tendance s'explique par le fait qu'aucune construction nouvelle n'a vu le jour à la station et par la diminution du nombre d'habitants sur la commune.

Population légale au 1er janvier 2016 : 784

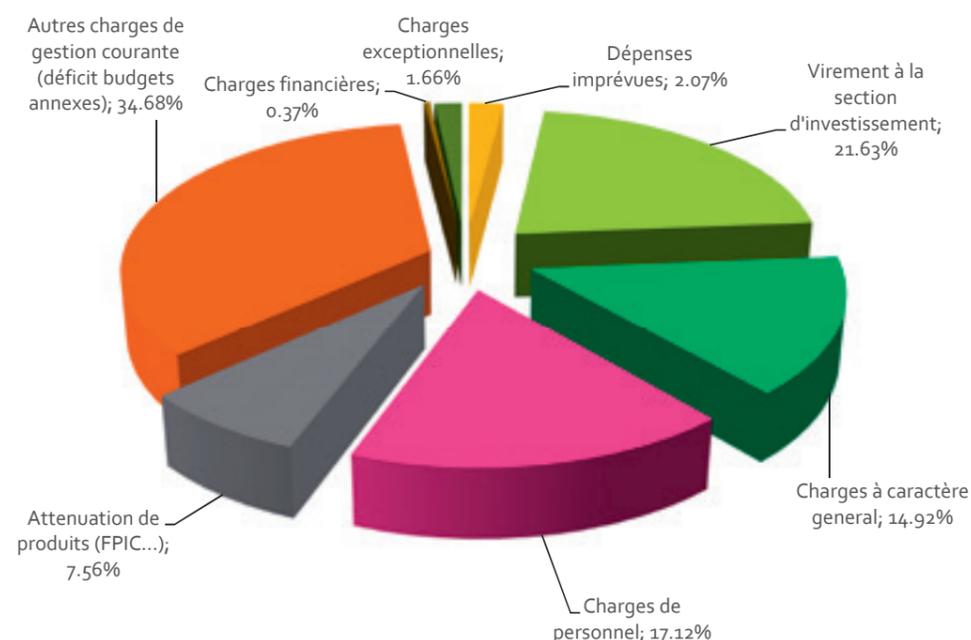
Population légale au 1er janvier 2017 : 761 (chiffres INSEE)

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles restent comme les années précédentes, concentrées sur le financement des investissements des budgets annexes "eau et assainissement" et "remontées mécaniques" (34,68%) et l'autofinancement de la commune (21,65%).

Les prélèvements de l'État ont également augmenté pour passer de 351 413€ en 2015 à 383 801€ en 2016.

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement sur les 4 budgets communaux, Sainte Foy Tarentaise conserve encore une importante capacité d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 5 579 071€



Les efforts financiers demandés par l'État aux collectivités à moyen terme.

2016 : Une contribution au redressement des finances publiques qui se poursuit. L'État a prévu une baisse de 11 milliards d'euros quant aux dotations vers les collectivités territoriales. Cet effort est demandé depuis 2014.

Pour Sainte Foy Tarentaise, depuis cette date, la commune a déjà perdu 251 173€.

La réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement présentée dans la Loi de finances 2016, applicable à partir de 2017, modifiera les modalités de calcul et de répartition entre les communes.

Par prudence et au regard des incertitudes du projet de Loi de finances, il semblerait que la DGF passe de 244 495€ en 2014 à 2 048€ en 2017.

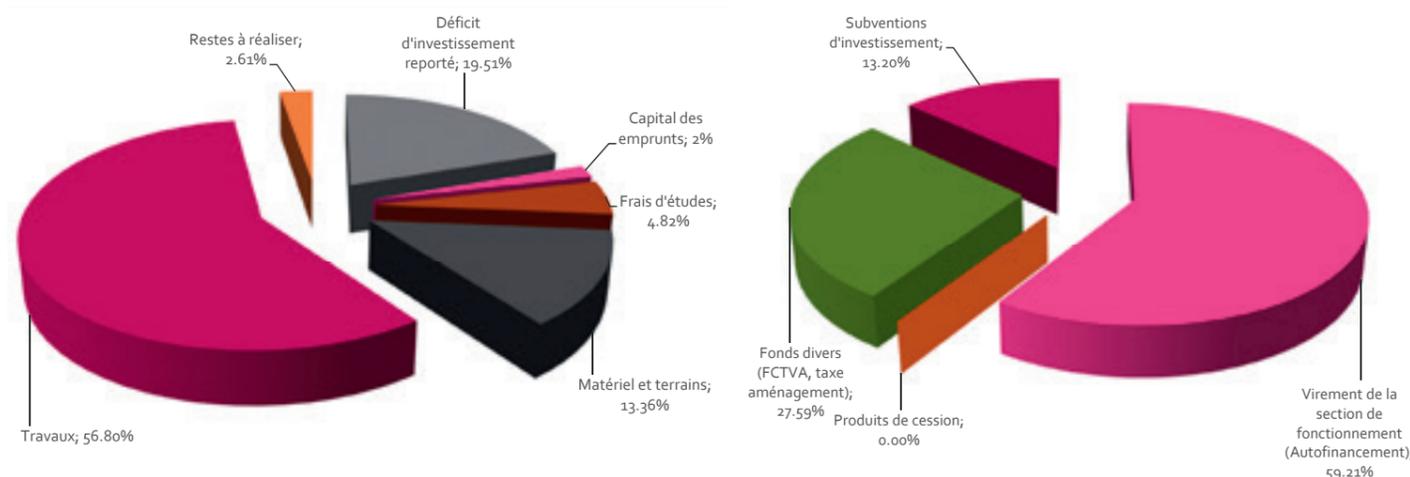
| Année | DGF N-1 | Prélèvement supplémentaire | DGFN |
|-------|----------|----------------------------|----------|
| 2014 | 244 495€ | 28 722€ | 226 409€ |
| 2015 | 226 409€ | 72 400€ | 152 044€ |
| 2016 | 152 044€ | 76 789€ | 75 255€ |
| 2017 | 752 55€ | 73 207€ | 2 048€ |

Section d'investissement 2016

Pour l'année 2016, le montant des investissements, sur le budget communal, s'élève à 1 581 486€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 038 470 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 038 470 €



Souhaitons que les prélèvements obligatoires et les baisses de dotation de l'État ne dégradent pas trop fortement les quantités d'investissement de notre commune. Les collectivités locales sont et doivent rester des donneurs d'ordres importants pour les entreprises afin de maintenir l'économie de la vallée et les emplois.

Tous budgets confondus le montant des investissements en 2016 s'élève à :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Sur le budget communal : | 1 581 486 € |
| Sur le budget Eau & assainissement : | 1 166 727 € |
| Sur le budget Remontées mécaniques : | 562 093 € |
| Sur le budget Régie électrique : | 734 201 € |

TOTAL 4 044 507 €

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La Commission d'élus mise en place pour élaborer le futur Plan Local d'Urbanisme continue d'avancer dans sa tâche ardue, assistée par le bureau d'étude EPODE, et sous le contrôle de la Direction Départementale des Territoires.

Elle peut ainsi se confronter régulièrement aux problèmes de cohabitation entre les habitudes, les contraintes liées à notre territoire de montagne, les besoins locaux et les nouvelles réglementations qui s'accumulent et s'éloignent souvent des réalités de terrain.

Ainsi, le 13 septembre 2016, le Conseil municipal a pu débattre du Programme d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.), qui représente le programme politique du PLU et en constitue la colonne vertébrale.



Ce projet se base sur une prospective d'une croissance démographique de 1% sur les dix prochaines années, soit 100 habitants de plus en 2025, qu'il conviendra de justifier. C'est ce document qui a ensuite été présenté le 20 septembre au public, à la salle de Planjo, afin de l'informer et de répondre aux interrogations de chacun. Dorénavant, la Commission PLU rentre dans une phase plus précise de son travail, d'une part en esbossant les premières trames de ce que sera le futur règlement, et d'autre part en commençant à définir le zonage, le tout dans le respect des indications fixées par le PADD.

Le 14 décembre 2016, le PADD ainsi que les premières esquisses de zonage et de règlement, ont été soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (Etat, collectivités, administrations, représentants des chambres professionnelles, institutions,...), afin de recueillir leurs remarques et d'apporter les éléments qui ont conduit à ces choix. Ce premier contact a été globalement très positif. Le souhait est que le Conseil municipal puisse arrêter le PLU au mois de juin 2017. Celui-ci sera alors envoyé réglementairement aux Personnes Publiques Associées pour avis, il sera présenté en réunion publique puis soumis à enquête. A l'issue de cette procédure, le PLU pourra être remanié en fonction des observations, et sera soumis à l'approbation du Conseil municipal.

En l'état actuel de la réglementation, le POS est valide jusqu'au 27 mars 2017. Il devrait être à cette date remplacé par le Règlement National d'Urbanisme jusqu'à la mise en place du PLU.

Jean BORREL

Les 6 grandes orientations retenues dans le PADD sont :

- > Affirmer les richesses environnementales : les identifier, les préserver ou / et les remettre en état.
- > Maintenir le dynamisme agricole contribuant à l'identité communale et à l'entretien des paysages.
- > Favoriser le développement du Chef-lieu, pôle principal d'habitat permanent proposant les commerces et services associés, et affirmer les pôles secondaires ViClaire, le Villard et la Thuile.
- > Préserver l'esprit village et le cadre de vie par une rationalisation du foncier et la mise en valeur de la richesse du patrimoine bâti et paysager.
- > Finaliser le développement de la station de Bonconseil.
- > Maintenir une offre d'emploi diversifiée en pérennisant les activités artisanales, commerciales et de services sur le territoire. Développer les communications numériques.

Le Schéma de Cohérence Départemental de la Tarentaise (SCoT)



Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons présenté les caractéristiques générales du SCoT, mis en place par l'Association du Pays Tarentaise Vanoise (APTIV), et l'importance de celui-ci pour l'aménagement futur de notre vallée.

Ce travail de longue haleine fait suite à la mise en place de structures d'aménagement de type contractuel sur l'ensemble du territoire de l'APTIV depuis 2004 et à une étude "Foncier et gestion de l'espace en Tarentaise" réalisée en 2008.

Suite à ces éléments, l'APTIV avait délibéré le 18 décembre 2008 pour marquer son intention d'élaborer un SCoT.

Les principaux axes du SCoT de l'APTIV sont :

- > Une Tarentaise qui préserve son capital nature.
- > Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification.
- > Un territoire de qualité pour les résidents permanents.
- > Une offre commerciale structurée.
- > Une offre de mobilité plus efficace et des alternatives à la voiture solo.
- > Une maîtrise des gaz à effet de serre, des risques et des nuisances anticipées.

Un pas décisif vient d'être franchi avec la délibération prise par l'APTIV le 8 décembre 2016 déclarant l'arrêt du projet de SCoT.

Cela signifie la fin du travail d'élaboration et le début de l'étape administrative : le dossier est transmis à l'Etat et aux personnes publiques associées, afin que ceux-ci s'expriment sur le travail réalisé et apportent leurs prescriptions ou remarques. Puis viendra l'enquête publique à travers laquelle tout le monde aura accès au dossier et pourra également faire remonter ses observations.

A l'issue de cette procédure, le dossier, éventuellement remanié partiellement suite au retour de la concertation, sera soumis pour approbation au Comité syndical de l'APTIV. Il sera alors transmis de nouveau aux services de l'Etat et en absence de remarques, applicable au bout de 3 mois.

Quelles conséquences pour Ste Foy ?

Au-delà de l'intérêt commun à toutes les communes de Haute Tarentaise pour l'amélioration des conditions d'accès et d'accueil pour notre clientèle, et notre vie au quotidien, le SCoT a un rôle prépondérant en matière d'urbanisme :

- Sans mise en place d'un SCoT, les communes se retrouvent sous le régime de la constructibilité limitée et ne peuvent pas ouvrir de nouvelles zones d'urbanisation.

- Pour la mise en place d'un PLU, celui-ci doit être compatible avec les orientations du SCoT. Ce dernier fixe notamment la « règle du jeu » en fixant les possibilités d'expansion des zones urbanisables pour les habitats permanents.

des zones urbanisables pour les habitats permanents.

- Pour les aménagements touristiques, les projets doivent être inscrits et validés par le SCoT. A Ste Foy Tarentaise, un projet d'extension de la station a été acté et un potentiel de 15 000m² de Surface Touristique Pondérée (STP) octroyé. Il s'ajoutera aux surfaces déjà autorisées dans la ZAC de Bonconseil.

- Pour les remontées mécaniques et les pistes, il n'y aura pas de nécessité de dossier Unité Touristique Nouvelle (UTN) pour les créations à l'intérieur du périmètre du Domaine skiable existant, celui-ci a été cartographié dans le SCoT.

Pour ceux qui veulent en savoir plus, le site de l'APTIV : www.tarentaise-vanoise.fr

Jean BORREL



Un composteur pour jeter utile

La communauté de communes, en partenariat avec la commune, a installé, au printemps 2016, un composteur dans le village de la Mazure. Une réunion d'information a été faite lors de l'installation pour permettre à tous de s'en servir intelligemment.

Le composteur est composé de 3 bacs ; dans le premier se trouve le Broyat qui aide à la décomposition des aliments et qui doit être ajoutée avec les déchets dans le second bac pour une meilleure décomposition. Le 3eme bac est quant à lui rempli du compost prêt à servir. Les habitants de la Mazure sont contents de cette initiative et participent avec plaisir à cette nouvelle initiative écologique.

Philippe Paris

Dites-le avec des fleurs !!!

Comme chaque année, Anne- Marie Arpin a assuré ... les fleurs n'ont souffert ni de sécheresse ni d'attention. Cette année l'accent fut mis sur Planjo pour l'accueil des "Fidésiades" (rassemblement des "Sainte Foy" de France) en août, plantations de végétaux qui seront dans deux à trois ans bien visibles ; à la Bataillette l'association de fleurs et de légumes a été une "bonne idée" surtout lors de la récolte en fin de saison ; au Chef-lieu Madame Arnaud a participé au "fleurissement" de l'entrée du village côté lotissement, merci à elle.

Toujours à l'écoute pour de nouvelles idées et, si l'hiver est très froid, protégez vos plantes et n'oubliez pas que c'est aussi bénéfique pour le jardin, maintenant pour vous pensez aux "gros"!!!

Annick RECORDON



Chenal d'en Bas

Réunions de Villages

Depuis 3 ans, nous organisons les réunions de Villages où les habitants peuvent nous faire part de leurs remarques, suggestions, doléances...ces réunions de village sont un moment de retrouvailles, de discussions et d'échanges mais surtout un moment de convivialité. Nous retrouvons à cette occasion certains habitants qui ne manqueraient pour rien au monde cette rencontre annuelle, alors à l'année prochaine !



La nouvelle recrue : Laurent Empereur

A l'automne 2016 deux personnes, Franck Maurin et Daniel Boch, ont demandé une mise à disposition pour se consacrer pleinement à leur micro entreprise respective. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles activités.

Deux nouvelles personnes ont été intégrées dans nos services : Laurent Empereur à partir du 15 décembre par mutation des Services Techniques de Bourg Saint Maurice et déjà habitant de Sainte Foy Tarentaise et un mécanicien, Jean-Michel Durand, par mutation des Services Techniques d'Uzès (Gard) à partir du 1^{er} mars 2017 et qui habitera à l'OPAC de Viclaire.

Nous leur souhaitons une bonne arrivée.

Luc MERCIER

Crue à la Thuile

Suite à une crue importante à la fin du printemps, un pont et une partie de la route au plan de la Thuile ont été emportés ; L'intervention d'une pelle de 15 tonnes a été nécessaire pour éviter plus de dégâts ;

La route a été réparée, le pont reconstruit, un passage à gué bétonné a été réalisé et un avaloir en enrochement a été créé pour résister en cas de surcharge hydraulique.

Coût : 17 554 € TTC

Jeunes de Verdun

Comme tous les ans, les jeunes de Verdun sont venus cet été et cet automne lors de vacances de la Toussaint ; ils ont effectué de nombreux travaux de nettoyage et d'embellissement sur notre commune. Un grand merci à eux, on les attend l'été prochain !

Une nouvelle pelle pour la commune

Après un appel d'offres, les Services techniques se sont vus doter d'une nouvelle mini pelle de gabarit plus important de marque VOLVO ECR35D de 305 tonnes. Cette nouvelle pelle est équipée d'un BRH, d'un godet curage, d'un godet pince et d'une remorque. L'ancienne mini pelle âgée de 12 ans n'étant plus conforme en termes de sécurité, elle a été revendue. Coût : 68 000 €

Un grand merci aux personnels des Services techniques qui interviennent à tout moment et à toute heure à la demande afin que les problèmes soient réglés au plus vite pour la grande satisfaction de la population.

Le déneigement, bâtiment, plomberie, électricité, éclairage public, espaces verts, travaux de voirie, maçonnerie, entretien des drains, coin d'eau, bus pour les écoles, bus inter villages, bus pour nos mamies et papys. Toutes ces charges et travaux sont effectués par 11 permanents : Franck Maurin, Jérôme Lefebvre, Jean-Pierre Villaz, Eric Pugin, Didier Têtu, Franck Huet, Pascal Tirabassi, Daniel Boch, Rémi Boch, Manuel Ducroz, 2 saisonniers, Anne-Marie Arpin aux espaces verts et Michel Mendes en renfort maçonnerie, sous la responsabilité de Raphaël Chapuis.

Pont de Bathieu

Le très mauvais état du pont, au niveau de l'enrobé, des barrières et du béton, nous a contraint à une remise en état complète. Un décapage de sa partie supérieure a été effectué, une dalle a été réalisée avec une étanchéité, les enrobés et les nouvelles barrières de protection ont été changés.

Les travaux entrepris cet automne ont entraîné une fermeture de 2 mois de la route du Bathieu au croisement du Raffort ; coût : 64 197€ TTC

Chemin d'alpage de la Vallée de Mercuel

La route conduisant à la vallée de Mercuel était en très mauvais état, très étroite et présentait un risque pour les personnes qui souhaitaient l'emprunter. Son état était devenu impossible à entretenir.

Une remise en état et une mise en gabarit acceptable étaient nécessaires. Après 2 années de discussion pour avoir le maximum d'accords des propriétaires terriens, que nous tenons par ailleurs à remercier, les travaux ont pu être entrepris cette année. Les travaux ont commencé à l'automne pour gêner le moins possible les agriculteurs, promeneurs et touristes. Ils ont duré un mois et ont pu être terminés in extremis avant les chutes de neige du 11 novembre, obligeant à laisser les pelles sous la neige avant de pouvoir les redescendre au bout de 15 jours. Les finitions seront réalisées au printemps 2017 par les services techniques. Coût : 64 500 € TTC

Luc MERCIER



Barrière au Miroir



Bassin



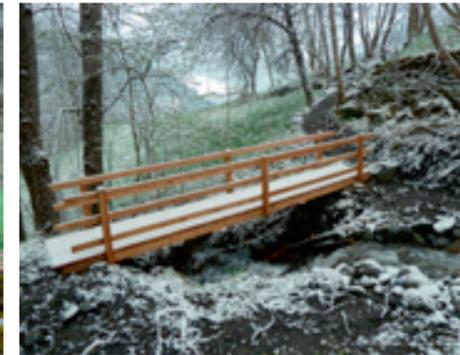
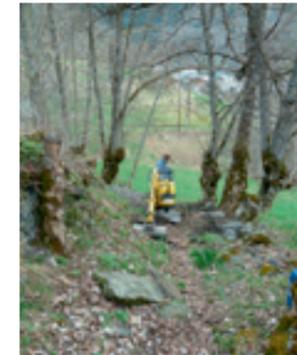
La Mazure



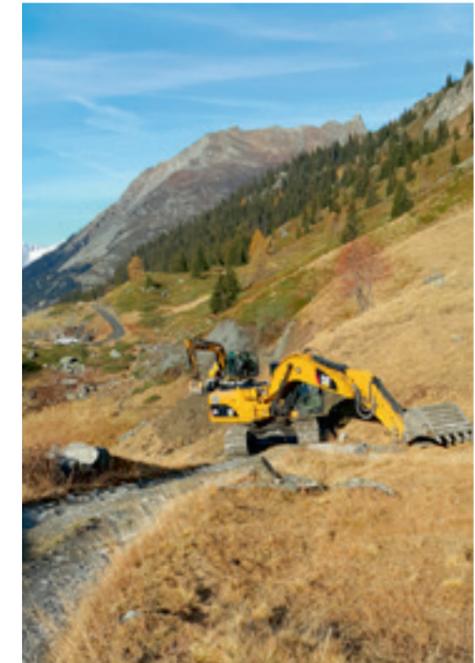
Pont du Bathieu



Mur du Planay



Chemin entre le Villard et Le Bathieu



Chalet chrono



Route de Bochet



Réfection muret et barrière Viclaire



Route de Mercuel



Achat pelle



Chemin Villard au Haut



Drain



Entretien des chemins



Planjo



Chef-lieu plateau

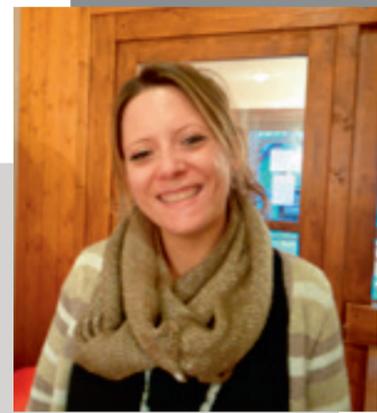
Nouvelle rentrée 2016

Sept petites sections sont arrivées cette année. Elles ont été accueillies par leur nouvelle maîtresse Véronique (Mme Alègre) et Muriel (Mme Arpin) leur ATSEM. La classe est composée de 7 PS, 4 MS et 5 GS. Quatre saisonniers sont venus grossir les rangs de la classe maternelle.

Deux nouvelles enseignantes ont intégré l'école lors de cette rentrée. Il s'agit d'Heïdi Palayer pour la classe de CE2, CM1, CM2 qui remplace Lucille Bécherot. Marylène Coux assure les fonctions de direction et enseigne en CP, CE1 suite au départ de Madeline Dubouchet. Nous souhaitons une bonne continuation à ces deux collègues ainsi qu'à Zénaïde.

Cette rentrée est aussi marquée par la mise en place de nouveaux programmes au sein de l'éducation nationale. Changement majeur, les CE2 font dorénavant partie du cycle 2 au niveau des programmes. Ainsi des décloisonnements sont mis en place pour les CE2. Ils participent cette année aux disciplines « Questionner le monde » et « Instruction civique et morale » avec la classe de CP, CE1. Cet échange de service permet aussi à la collègue de cycle 3 d'avoir des moments privilégiés avec les CM1, CM2.

Les CE2 travaillent également la résolution de problèmes une fois par semaine avec Maîtresse Véronique.



Une nouvelle directrice

Cette année 2016/2017, l'école de Sainte Foy a vu arriver une nouvelle directrice en la personne de Mlle Marylène Coux. Originnaire de l'avant Pays Savoyard, Marylène a débuté sa carrière en Maurienne où elle a enseigné durant plusieurs années.

Pour se rapprocher de son conjoint Borain, elle a changé de vallée et en 2016 a postulé pour l'école de Sainte Foy Tarentaise où elle est titulaire et enseigne en classe de CP CE1. Accueillie chaleureusement par les membres de l'équipe éducative en place, Marylène tient à maintenir un esprit soudé entre tous les membres du corps éducatif.

Outre une situation géographique idéale elle a trouvé, selon ses dires, dans ce village, des parents d'élèves sympathiques et investis, une mairie à l'écoute et des élèves agréables et intéressés.

Elle espère, aujourd'hui, trouver sa place dans cette commune et y enseigner encore longtemps dans un climat de confiance et d'estime réciproque de la part de tous.

Nouvelle maîtresse pour les CE2, CM1 et CM2

A la rentrée 2016/2017, une nouvelle enseignante est également venue grossir les rangs du corps enseignant de la commune. Heïdi Palayer est originaire d'Ardèche. Après avoir enseigné en Seine Saint Denis, elle a obtenu sa mutation en Savoie il y a 5 ans. Aujourd'hui, même si Heïdi est consciente de l'aspect formateur de son parcours, elle reconnaît savourer la chance de pouvoir travailler chaque jour dans un cadre magnifique avec des enfants motivés et motivants. Et surtout, elle a conscience de la chance qu'ont ces enfants de pouvoir faire autant d'activités sportives et culturelles, là où en Seine Saint Denis une seule sortie en car était autorisée par année scolaire.

Heïdi est donc heureuse de participer quotidiennement à la vie de ses enfants et de pouvoir leur faire découvrir tant de choses, elle espère donc pouvoir rester quelques années à Sainte Foy et nous aussi !



Noël à l'école

Vendredi 15 décembre 2016 les élèves ont accueilli le Père Noël avec une Flash mob et des chants appris avec les enseignantes lors d'une journée banalisée qui a eu lieu la veille. Les enfants ont ensuite reçu friandises et boissons que le Père Noël avait apportées avec la complicité de l'association des parents d'élèves.

L'après-midi un goûter convivial, préparé par les enfants avec l'aide de Muriel et Denise, a clôturé cette belle journée.



Nouveautés informatiques à l'école

Cette année, les enseignantes des cycles 2 et 3 ont mis en place pour leurs classes un site internet : le support de la classe Dojo. Ce site sécurisé offre la possibilité de transmettre aux parents des informations concernant la vie de la classe mais aussi de communiquer rapidement avec eux via des messages privés. 80% des parents sont connectés via leur téléphone portable, leur tablette ou leur ordinateur.

Un bel écho donc auprès des familles et certainement un bon moyen de faire entrer encore un peu plus l'école à la maison. Les 2 classes ont eu aussi cette année un beau cadeau à travers un Tableau Blanc Interactif, il s'agit d'un écran blanc tactile associé à un ordinateur et un vidéoprojecteur. L'enfant intervient sur l'écran avec un stylet électronique ou par simple toucher. L'écran transmet les diverses informations

à l'ordinateur. Le vidéoprojecteur se charge d'afficher l'écran de l'ordinateur sur le tableau blanc. Ainsi toute la classe peut intervenir sur le même écran, une manière d'apprendre ludique et dans l'air du temps ! Cout : 8960€

Cycle natation à Tignes

Cette année encore les élèves de GS, CP, CE1 ont participé à un cycle natation à l'espace aquatique de Tignes. Ils ont réalisé huit séances entre octobre et novembre. Certains enfants ont ainsi apprivoisé le milieu aquatique tandis que d'autres amélioraient leur technique. Le cycle s'est déroulé dans une ambiance agréable, détendue et très bénéfique sur le plan pédagogique.

Un grand merci aux parents qui nous ont accompagnés et sans qui rien n'aurait été possible. Les CE2, CM1, CM2 ont réalisé le même cycle. En fin de période, ils ont débuté un travail en natation synchronisée.

Rendez-vous est pris l'année prochaine pour nos futurs champions !



1.2.3... Roulez !

Cette année, la classe de maternelle de l'école de Sainte Foy s'est enrichie de 8 draisennes. La cour de récréation est devenue un véritable circuit pour nos graines de champions. Avec ces vélos sans pédales, les maternelles apprennent l'équilibre plus rapidement et donc à faire du vélo sans petites roulettes plus facilement ! Et parce que nous sommes en démocratie et que la patience est un art à enseigner dès le plus jeune âge, c'est à chacun son tour de rouler et on change de cycliste toutes les 10 minutes !

Ski de fond pour les élèves de CE2 CM1 CM2

La classe de CE2 CM1 CM2 s'est rendue quatre fois sur le site nordique de Peisey pour une initiation au ski de fond (classique et skating). Répartis en deux groupes, les élèves ont pu bénéficier des précieux conseils des moniteurs ESF (Cécile, Ophélie et Guillaume). Après 45 minutes de route puis une pause déjeuner pour reprendre des forces c'est parti pour 120 minutes de plaisir dans un cadre magnifique, sous un soleil radieux mais un grand froid. Ces séances ne seraient pas possibles sans l'aide du Sou des écoles qui finance les moniteurs et la location du matériel, la commune qui finance les transports, le Conseil général qui finance les forfaits et enfin les parents accompagnateurs, alors merci à tous !





C'est bio : c'est bon

La cantine de la commune a comme chaque année accueilli beaucoup de petits estomacs affamés. Avec 4462 repas servis en 2016, Sylvie doit chaque semaine trouver une nouvelle inspiration pour nourrir toutes ces bouches. Depuis quelques années, elle se dirige de plus en plus vers le bio dans ses commandes de repas, parce que le Bio c'est la garantie d'avoir des aliments sains dans son assiette. Les enfants, eux, en redemandent !

Les TAP

Cette année 2016/2017, les TAP ont repris tous les mardis et vendredis après-midi. Au programme de cette rentrée : échecs, atelier d'écriture/vidéo, atelier de création.

LES ÉCHECS

Daniel le Roc'h enseigne aux enfants l'art des échecs tous les vendredis. Cet animateur de la Fédération Française des Échecs, habitant de Tignes, enseigne ce noble art dans différentes écoles de la région (Val d'Isère, les Arcs/Bourg Saint Maurice, La Gurrax notamment). Avec lui, les élèves apprennent la concentration, la stratégie et la patience.



L'ATELIER DE CRÉATION

Animé par Muriel ARPIN et Agnès EUSTACHE, cet atelier a pour thème, jusqu'aux vacances de Février, les maisons du monde. Les enfants, du CP au CM2, choisissent un type de maison (igloo, maison sur pilotis ou encore péniche) et en réalisent la maquette pour créer un village. Ils feront également les décors du film préparé par l'atelier écriture/vidéo.

Sylvie et Danièle s'occupent quant à elles des maternelles. On colle, on coupe, on crie et on rigole, un vrai moment de détente et d'apprentissage pour les petites mains !

L'ATELIER D'ÉCRITURE/VIDÉO

En parallèle avec l'atelier de secourisme animé par Isbel VOLLPELLIERE, David LEIB crée avec les enfants une mini-série. Au programme, écriture de scénario, mise en scène et bien sûr tournage avec effets spéciaux maison. Le tout sur un fond de prévention.



OFFICE DE TOURISME

Au vu des dispositions de la Loi NOTre, la Mairie de Ste Foy a souhaité conserver son OT communal et ne pas transférer sa compétence 'tourisme' à la Communauté de communes de Haute Tarentaise.

Cependant, seules les communes classées "STATION DE TOURISME" peuvent prétendre à déroger à la loi NOTre. Cette classification exige que la Mairie obtienne une classification en commune touristique (classement obtenu par la Mairie le 30 novembre 2016) et un office de tourisme classé en catégorie 1. (Le classement en catégorie 1 suppose que

l'Office de tourisme soit marqué Qualité tourisme)

L'Office de tourisme de Sainte Foy a ainsi réalisé en fin d'année 2016 au montage de 2 dossiers :

- Un dossier demande de classement catégorie 1 pour la Préfecture (répondre à des critères)
- Un dossier pour l'obtention de la Marque Qualité tourisme à Office de Tourisme de France (répondre à un référentiel national).

La Marque QUALITE TOURISME™ a été officiellement attribuée à l'Office de tourisme de Sainte Foy le 19 janvier 2017, à l'issue d'un audit qui s'est déroulé le 20 décembre 2016.

La qualité s'inscrit donc désormais dans la stratégie de l'OT, pour une amélioration continue. Cela passe par une organisation interne efficace, rapide, et plus structurée où le client est au centre du dispositif mais aussi par une gestion rigoureuse de l'information qui doit être fiable, à jour et qualifiée.

La marque Qualité tourisme suppose également :

- Un plan de promotion efficace.
- Des engagements envers le personnel de l'Office de tourisme.
- Des engagements envers la collectivité en fournissant des rapports financiers détaillés et des bilans d'activités complets et un accompagnement à la collectivité sur diverses missions.
- Des engagements envers les institutions en participant activement aux opérations fédératives.
- Et enfin des engagements envers les socio-professionnels locaux investis dans le tourisme en les invitant à participer aux différentes possibilités de collaboration avec l'Office de Tourisme.

Enfin, l'Office de tourisme assure également la gestion des réclamations et des insatisfactions qui émanent des clients ou des acteurs locaux. Il s'agit de faire remonter les dysfonctionnements relevés dans l'organisation et d'assurer un suivi des réclamations.

Le tourisme est l'affaire de tous, en particulier dans notre belle région. Aussi, nous ne manquerons pas de vous tenir informé sur la suite de ce dossier.

Plus d'information sur : <http://www.saintefoy-tarentaise.com/nos-engagements/>

Anne MARMOTTAN - Directrice de l'Office du tourisme

"Des débuts d'hiver de plus en plus tardifs"...

C'est en effet les constatations que nous pouvons faire depuis deux saisons, nous connaissons des débuts d'hivers délicats liés en partie à l'enneigement mais aussi à des calendriers peu favorables...

Les débuts de saisons en Savoie sont sauvés par la production de neige de culture qui va dans les années à venir s'intensifier de plus en plus.

La France a un niveau d'enneigement (neige de production) de 30% là où la Suisse est à 48%, l'Autriche est à 60% et l'Italie à 70%, nous devons sécuriser nos hivers ; c'est ce que nous disons depuis plus de 10 ans maintenant.

La Région alloue un budget à ce déploiement, 30% de subvention cela tranche très largement avec les élus régionaux du mandat précédent.

Sainte Foy n'est pas en reste puisque la commune a été aidée dans des montants non négligeables.

Anne Marmottan évoque ci-dessus plus particulièrement les dernières évolutions de la loi NOTre, soyons et restons vigilants, Merci à toutes et à tous pour votre implication, élus, les professionnels, les Remontées Mécaniques, et bénévoles, dans ces temps chahutés, je vous souhaite une belle année 2017 ainsi qu'à vos proches.

Yannick AMET - Président de l'Office de tourisme de Sainte Foy

TRAVAUX RÉALISÉS A LA STATION ÉTÉ 2016

Mise en conformité des réseaux eau potable et assainissement au village de la Batailletaz (partie de l'ancien village). Réalisation de 40 places de parking à la Batailletaz, le long de la route pour 25 places et sur la partie plane pour 15 places. Ces travaux ont été pris en charge par la S.A.S. et réalisés par l'entreprise Boch.

Réfection de la chaussée entre la résidence C.G.H. et le grand parking n° 2, au niveau des stationnements couverts. Les travaux de décapage et d'enrobé ont été réalisés par l'entreprise Colas.

A cette occasion, une traversée piétons surélevée et matérialisée a été créée au niveau du virage en sortie du parking n° 2. Ces travaux ont été pris en charge par la S.A.S.

EXTENSION DU RÉSEAU NEIGE DE CULTURE ÉTÉ 2016

Afin de garantir l'enneigement de son domaine skiable, la commune de Sainte Foy Tarentaise a décidé d'étendre son réseau neige de culture sur plusieurs années.

Une première tranche de travaux a débuté mi-juin sur la piste "Grand Solliet" entre la Chapelle St Guérin et le sommet de la forêt, à 200 mètres de dénivelé. Pour cela 650 mètres de canalisations eau, air, fibre optique et énergie électrique ont été nécessaires pour l'installation de six enneigeurs TL6.

La deuxième tranche a débuté fin juillet sur la piste de l'Aiguille rouge entre "l'Arpettaz" et en amont, à l'intersection de la piste "Plan des veaux" à 2380 m d'altitude. Sur ce secteur, une tranchée de 790 mètres a été nécessaire pour la canalisation d'air et l'installation de 4 enneigeurs TL6. L'eau est reprise au niveau de chaque abri sur la canalisation existante descendant du Col de l'Aiguille (travaux réalisés en 2010).

Il pourrait être possible depuis l'enneigreur supérieur d'équiper dans le futur la piste "Plan de veaux" et ainsi faire une boucle avec celle de "Grand Solliet" si cela s'avérait nécessaire.

Une antenne de 160 mètres de long avec un enneigreur a également été réalisée jusqu'à l'arrivée du télésiège de l'Arpettaz, celle-ci permettra à l'avenir d'équiper la piste du "Creux de Formeillon".

Quatre entreprises ont œuvré pour la réalisation de ces travaux. Coût total : 329 285 €

Une subvention de 30% soit 90 900 € a été allouée à la commune par la région Rhône-Alpes Auvergne dans le cadre du Plan-neige mis en place par son président Laurent Wauquiez et Gilles Chabert. Fabrice Pannekoucke, conseiller régional, nous a accompagné pour ce financement.



En conclusion, le début de l'hiver a été une nouvelle fois pauvre en neige naturelle en-dessous de 2400 m d'altitude. La période de froid à partir de fin novembre a permis de produire 120000m3 de neige pour l'ouverture de la station le 17 décembre dans des conditions normales.

Une fois de plus les travaux de cette année se sont avérés utiles et judicieux et ont permis d'ouvrir dans de bonnes conditions, la partie supérieure du domaine "MARQUISE-AIGUILLE".

Les projets pour les années à venir sont le retour "Marquise-Plan bois", la piste "Crêt serru du bas", le "Creux de Formeillon".

Léon EMPEREUR



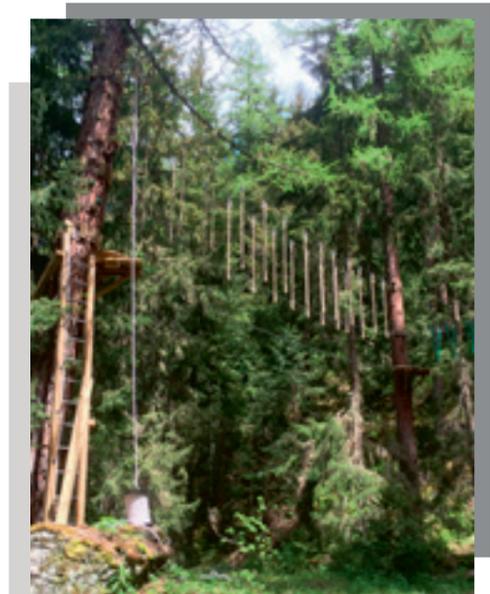
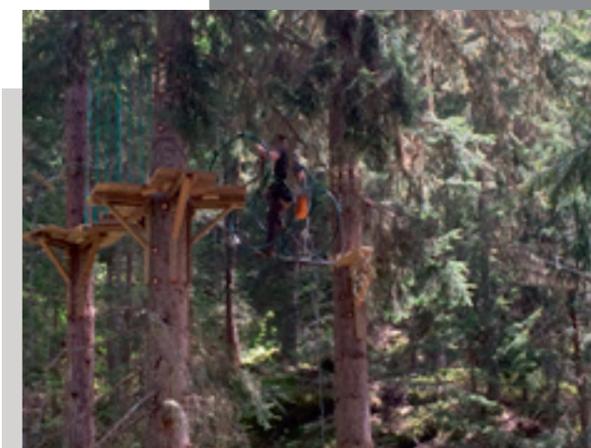
NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF À LA STATION

Au printemps, l'ancien accrobranche, situé à la station, a été démonté. Une nouvelle installation a été réalisée sur le domaine public de la commune en milieu forestier, avec le concours de l'O.N.F. et des Services Techniques. Cet équipement, qui comprend 10 ateliers, dont 2 tyroliennes, s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants à partir de 8-9 ans.

Ceci dans un cadre très agréable et reposant.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Arbres et Aventures » entre fin mai et début juin.

Montant des travaux 18 000 € financés à 50 % par la commune et 50 % par la SAS.



LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Au printemps 2015, nous avons, avec le concours des jeunes de Verdun et l'O.N.F., recréé le chemin dit du "Pan Perdu" entre la Batailletaz et le Planay Dessous. Les amateurs de balades sont invités à le découvrir.

A l'automne 2015, une mission de diagnostic des sentiers a été confiée à l'O.N.F., en la personne de M. Girard Benoit, avec pour objectif de refaire entièrement la signalétique des sentiers de randonnée dans un périmètre allant du Plan St André au Monal et entre la station et l'Arpettaz. Travaux prévus sur 2 ans.

Une première tranche de travaux a été réalisée au printemps 2016 par l'O.N.F.

La deuxième tranche sera effectuée au printemps 2017. Au total, pas moins de 38 panneaux sur support bois auront été mis en place au départ des itinéraires, mais également aux intersections et croisements. A cela s'ajoute les 166 plaques créées sur des panneaux existants, 40 poteaux en mélèze brut positionnés ainsi que environ 10 poteaux balises. Coût : 12 250 € HT.

En juillet 2016, le conseil municipal a validé par délibération le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées) sur la commune de Sainte Foy.



SFTLD

Au nom de la société, Sainte Foy Tarentaise Loisirs Développement, et en associant son Président, M. Georges VIAL, et l'ensemble de notre équipe, nous souhaitons à Monsieur le Maire, à son Conseil, à ses services et à la population de Sainte-Foy-Tarentaise une excellente année 2017.

La saison 15-16 a connu une baisse d'activité liée aux

conditions d'enneigement difficiles de début de saison, mais dès le retour à la normale sur le plan de l'enneigement Ste Foy a vu sa fréquentation en augmentation pour finir à + 5.20 % en termes de journées/skieurs.

M. le Maire, Paul CUSIN-ROLLET, et son Conseil Municipal se sont mobilisés lors du début de la saison 15-16, et ont pu observer le déficit d'enneigement de début de saison, mettant en difficulté notre exploitation. Il a donc été décidé par la Mairie de procéder à l'extension du réseau neige, bien utile lorsque la neige naturelle ne veut pas tomber ! Ceci s'est confirmé à nouveau pour ce début de saison...

Ces travaux se sont traduits sur le terrain par La 2eme tranche de travaux sur la partie intermédiaire de la piste grand Solliet et qui, comme le chacun sait, est la piste favorite de notre clientèle pour visiter le magnifique secteur des Marquises ! Tous les professionnels et clients qui ont découvert ce nouvel aménagement sont d'accord pour dire "c'est super !". Pour compléter ce réseau neige, qui s'étoffe d'année en année, le bas et l'intermédiaire de la piste de l'Aiguille sont désormais pourvus "d'enneigeurs" ainsi qu'à l'arrivée du télésiège de l'Arpettaz.

Toujours côté pistes, chacun de nous ayant pris conscience qu'il fallait aussi développer nos zones à thèmes et apporter une dose de marketing, la zone du "Natur' Marmottes", sur le secteur des marquises a pu voir le jour et ainsi satisfaire l'émerveillement des enfants !

Notre société a également contribué à l'amélioration de nos prestations, par la reconstruction totale de la signalétique pistes, 40 mats et 105 flèches directionnelles afin que les skieurs s'orientent mieux sur notre domaine skiable, mais aussi au départ des remontées-mécaniques. Pour compléter notre système d'information nous avons remplacé l'ancien panneau plan des pistes par un panneau dynamique à affichage leds relié à l'infoneige et des dalles numériques d'informations au départ de chaque remontées... nous avons également sur la piste de l'Aiguille, sécurisé un endroit étroit par la pose d'un ouvrage "modulo" avec filet de protection intégré et procédé à divers travaux de maintenance sur les catex et remontées-mécaniques et au remplacement d'un engin de damage.

Le partenariat Mairie / SFTLD a permis également de faire fonctionner le tsd de Grand-plan depuis l'été 2015 et reconduit en 2016, pour promouvoir les balades, le vtt... ceci, afin de satisfaire notre clientèle estivale. Le beau temps persistant sur cette période a fait que l'expérience parait assez prometteuse pour l'avenir...

C'est donc avec de nouveaux équipements et des installations qui se complètent au fur et à mesure des capacités financières



de la Commune que nous abordons cette nouvelle saison qui, comme chacun sait, s'avère un peu difficile pour le moment, du fait d'une météo très capricieuse. Cela nous a permis de constater que chacun de nous s'est retrouvé mobilisé face aux difficultés d'enneigement de ce début de saison et je remercie chaleureusement Monsieur le Maire et son Conseil, les populations des villages, nos partenaires institutionnels et socio-professionnels, le personnel communal et le personnel de notre Entreprise pour son implication lors de ces situations difficiles.

Pour conclure, notre société a connu des changements importants d'organisation depuis la fin de la saison dernière. En effet, suite au départ de Christian Blanc-Gonnet et de son adjoint Dominique Larrey, un nouvel organigramme a été dessiné autour de l'arrivée de Gilles Fracher, au poste de chef d'exploitation des remontées-mécaniques et de Romain Grosse, au poste de Chef électricien /électronicien et remplaçant du chef d'exploitation.

Gilles, enfant du pays, a une très large expérience de l'exploitation et de la maintenance des remontées-mécaniques acquises à des postes de responsabilité dans de très grandes stations et en tant que dirigeant d'une affaire personnelle spécialisée dans le montage et l'entretien de remontées.

Romain a une formation très spécialisée dans les domaines qui sont extrêmement importants et sensibles dans notre activité, complétée par une expérience professionnelle de plusieurs années dans une grande station voisine.

De même au service des pistes, Nathalie Grand nous ayant fait part de sa volonté de ne pas renouveler sa candidature à la direction du service, Didier Trouillet à rejoint l'entreprise dès juillet pour prendre la direction du service. Grégory Roy, déjà chef de secteur devient son adjoint.

Didier à lui aussi une expérience de plus de quinze ans de pisteur secouriste et de management d'équipes dans une grande station.

Je ne peux pas conclure ce petit mot sans souhaiter la bienvenue sur cette belle terre au petit Louis Bonnevie, fils de Cédric Bonnevie (notre responsable damage et production de neige) et de Nadia Dirreche à qui j'adresse toutes mes félicitations.

Mes meilleurs vœux pour 2017 !

François PIQUET



Station



HISTOIRE DU SKI CLUB ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Le ski club de Sainte Foy est une association loi 1901, qui existe depuis près de 100 ans sur Sainte Foy.

Une structure par laquelle de nombreux champions et professionnels du ski ont été formés, et travaillant désormais pour la plupart dans le ski et sur Sainte Foy.

Le Ski Club de Sainte Foy est un des plus vieux clubs de France. L'US Tarine comme il s'appelait à l'époque, a vu défiler depuis plus de 100 ans maintenant des générations d'enfants de notre commune. Il a toujours fait partie du paysage du village.

Nous sommes très fiers de porter haut les couleurs de Sainte Foy sur les podiums bien entendu et d'assurer dans notre commune de 800 habitants un pôle d'excellence sportif pour nos petits Santaférains !

Cette formation sportive de compétition a également un but professionnel, en s'attachant à former des skieurs orientés en fin de cycle, vers des métiers de la montagne (Moniteurs, Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Guides de Haute Montagne, Pisteurs Secouristes etc.) des emplois nécessaires et incontournables au fonctionnement d'une station de sports d'hiver et pour l'encadrement de la clientèle touristique.

ENTRAÎNEMENT, ORGANISATION ET STADE DE SLALOM

Le ski club de Sainte Foy est composé de 60 enfants de 6 à 18 ans répartis sur 6 groupes, et comme tout ski club, il a besoin d'un espace réservé, sécurisé et équipé pour pouvoir mettre en place un entraînement de qualité pour chaque groupe d'âge et permettre aux jeunes Santaférains d'être compétitifs sur le plan national et international.



Une nouvelle convention vient d'être signée en décembre 2016 pour 3 ans entre SFTLD, La Mairie et Le Ski Club pour autoriser le ski club à utiliser l'Arpette comme stade d'entraînement et de compétition avec des contraintes normales de planning, de créneaux horaires, et de protocole d'information à l'utilisation de cette piste afin de bien cadrer ce fonctionnement.

Cependant, pour libérer certains créneaux de vacances très chargés, les entraîneurs proposent aux enfants des séances du matin avant l'ouverture. Ainsi, en décembre 2016, les 20 jeunes (U16, U14 et U12) se sont entraînés 4 fois de 7h à 9h du matin pour libérer la piste de l'Arpette à la clientèle ! Un effort d'organisation apprécié de tous !

LE SKI CLUB = UN VECTEUR DE COMMUNICATION Grâce aux compétitions organisées !

Les lundi 20 et mardi 21 Mars prochain, le Ski Club et l'ESF organisent conjointement 2 courses FIS ELITE Géant HOMMES sur l'Arpette avec de nombreux skieurs provenant de la coupe du Monde !

Un spectacle de grande qualité et une mise en lumière de notre station sur le plan international !

Sur nos manifestations sportives, les journaux (Dauphiné, Ski Chrono, Skieurs) font régulièrement des articles sur les courses organisées sur Ste Foy. (10 articles en 2015-16).

UN NOUVEAU CHALET CHRONO

La mairie a mis à disposition (moyennant une baisse de subvention du ski club de 75 000 € sur 3 ans) "UN NOUVEAU CHALET CHRONO" et de stockage de matériel à Plan Bois afin d'apporter un meilleur outil pour l'organisation des compétitions sur la station.

L'équipe du Ski Club et l'ESF se félicitent de ce nouvel outil important, et ont déjà organisé 8 compétitions (dont 2 FIS internationales) depuis le début de saison. Le résultat est très satisfaisant avec une vraie évolution dans la qualité d'organisation ! 12 épreuves sont prévues sur 2017.



Inauguration

LA STRUCTURE DU SKI CLUB

Président : Yannick AMET

Trésorière : Catherine EUSTACHE

Secrétaire : Isabelle USANNAZ

Responsable sportif : Vincent CHARRIERE

5 Coachs : Christophe BONNEVIE (U14), Philippe MERMOZ (U16 et FIS), Vincent CHARRIERE (U12), Benjamin GONTIE (U10), Sylvain HAURET (Grand prix)

Vincent CHARRIERE



Associations

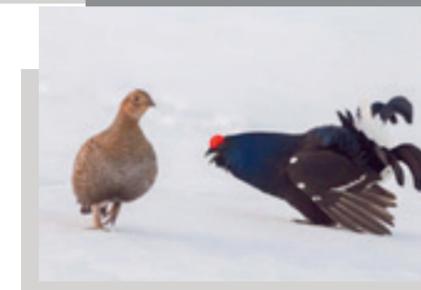


Association Communale de Chasse Agréée "La Perdrix Blanche"

Le comptage des cerfs réalisé en début d'année nous a montré une stabilisation de la population ce qui est le but recherché par tous les partenaires aussi bien agriculteurs que forestiers et chasseurs. La population de chamois (environ 460 au comptage du 2 juillet) reste stable sur l'ensemble du territoire de la commune et du massif. Cette année, l'association a participé comme bénévole à l'organisation des "Sainte Foy de France", je remercie au passage tous les participants et organisateurs.

Côté Chasse, en 2016 les reproductions des espèces Tétràs Lyres, Bartavelles et lagopèdes ont été mauvaises, seul le Tétràs a été chassé, avec trois prélèvements autorisés pour l'ACCA. Pour les grands gibiers, les plans de chasses ont tous été réalisés. 30 cervidés, 23 chevreuils et 46 chamois au total. Le loup reste une préoccupation pour l'ensemble des espèces sauvages comme pour l'agriculture, sa progression est à suivre de près. Un certain nombre de chasseurs de notre ACCA ont d'ailleurs été formés pour la régulation de cette espèce, ces opérations sont pilotées par les services de la Préfecture.

Je souhaite à tous les membres pour 2017 de poursuivre notre passion dans le respect et en accord avec tous les utilisateurs de la nature.



Pour mieux nous connaître, voir notre activité, nous contacter, notre site internet est accessible : www.la-perdrix-blanche.fr

Sportivement, pour Le Bureau le Président Gil Mercier

Le coin des Marmottes (Génération mouvement)

En ce début janvier 2017 les Marmottes de Sainte FOY ne sont pas en hibernation ; elles se sont réunies pour la 31^e assemblée générale ce 12 janvier ; elles fêteront donc leur trentième anniversaire (création le 9 avril 1987).

L'AG est bien entendu le moment de faire le point sur l'activité du précédent exercice : Participation aux journées ski / raquettes avec les clubs voisins, après-midi jeux de société, repas, pique-niques, voyage une journée en Chartreuse, thés dansants... Activités qui seront reconduites en 2017.

Mais aussi, et c'est vital, envisager l'avenir de notre association. Il y a matière à réflexion. Les Marmottes qui comptaient plus de 60 adhérents il y a cinq ans vont compter moins de 40 unités cette année ! Certains nous ont quittés pour un long repos : Guy, Yves, Eliane en 2016 ; et tout récemment Fredo CHEDAL en ce début 2017. Le club peine à trouver un nouveau souffle !

Faut-il envisager une fusion avec notre voisin Montvalezanais "les Jours Heureux" ? Plusieurs des nôtres en sont déjà membres.

Mutualiser nos activités ? Les Marmottes participent aux repas ; au séjour de 6/7 jours ; au pique-nique des Jours Heureux.

Nous envisagerons la mise en place de séances de gym "douce", sous la direction de SIEL BLEU, adaptées à la condition de chacun. Dès le printemps, des sorties pédestres découvertes...

Le choix des activités que peut proposer Génération



Mouvement n'est pas exhaustif, il est dicté par le désir, la volonté, des adhérents pour les animer.

Tous ceux (sans limite d'âge) qui veulent se retrouver dans un cadre à la fois chaleureux et convivial, sont les bienvenus.

Calendrier du club pour le début du 1^{er} semestre 2017 :

Sortie ski & raquettes MÂCOT le 26 janvier

Sortie ski & raquettes BELLENTRE le 2 février

Sortie ski & raquettes PEISEY le 7 mars

Sortie raquettes CÔTE D'AIME le 9 mars

Sortie ski & raquettes Sainte FOY le 16 mars

Après-midi jeux salle des pompiers à 14h les jeudis 9 et 23 mars ; 6 avril 2017

Thé dansant le 7 mai 2017 Planjo à 14H30 orchestre BELLUARD

Repas de printemps semaine 20 (15 / 20 mai)

Sortie en bus première quinzaine de juin ?

Où s'adresser : M. René-Louis MERCIER ☎ 06 15 87 05 89

M^{me} Elisabeth AUGAGNEUR ☎ 04 79 06 96 50



Association Tremplin

Les mains d'artistes, les pieds sportifs, Le rythme dans le corps. On y goûte on y revient !!
De septembre à juin, avec des intervenants de qualité, approuvé et tant apprécié !
Pour les enfants mais aussi pour les grands, les parents et pourquoi pas les grands parents ?

En 2016, l'association compte 56 adhérents dont 5 adultes et propose toujours des loisirs à tarifs abordables grâce, notamment, aux mairies de Sainte Foy et de Villaroger qui offrent une aide financière, le prêt des salles et surtout une écoute, grâce également au Chalet Pèlerin et au Conseil général pour leur aide financière.

TREMLIN : C'est quoi & c'est quand ?

Tout l'hiver, en partenariat avec l'ESF : Ski Loisirs le mercredi. Au programme : passage de niveaux et pour ceux qui ont déjà l'étoile d'or, Tremplin montagne, ski ludique et découverte hors-piste.

En mars l'association proposera une nouvelle activité avec le Snow loisirs le samedi après-midi.
Pour les adultes : Yoga avec Mary les jeudis soirs.

Avec le printemps reviennent les cours de poterie avec Catherine, les cours de "Souffle voix et rythme corporel" avec Chris. Préparation Cham, les cours de dessin avec Marie-Pierre ou Anne et l'escalade avec Jean Noël et Stéphane.

Les enfants ayant adoré les cours de gym pour les petits donnés par Chris, une reprogrammation est envisageable.
Bien d'autres surprises viendront fleurir cette année, alors, si vous aussi, vous avez des envies n'hésitez pas à nous en faire part.
Pour profiter d'un chouette moment tous ensemble, venez assister à la fête des arts et de l'été (date encore à fixer) où nos artistes en herbe pourront exposer leurs créations et nous démontrer tout leur talent !

TREMLIN ne pourrait exister sans ses membres du bureau si investis et l'implication des parents !
Merci à tous.

Anne-Katherine BRANCHE - Présidente - Tremplin73@yahoo.fr



Association du Petit Pratimoine

"Restaurer le passé, c'est bâtir l'avenir"

Pour convaincre, ou conforter, nos lecteurs, voici quelques citations du discours de Stéphane Bern, qui a accepté, cette année, d'être le parrain du "Grand prix Pèlerin du Patrimoine" : "Je garderai en mémoire tous ces bénévoles anonymes mobilisés pour reconstruire un prieuré, restaurer un retable..." "Nous ne sommes propriétaires de rien ici-bas, seulement les dépositaires d'un héritage. Notre fierté, c'est de le consolider et de le transmettre".

Par ailleurs, un article relatant un sondage :
"La protection du patrimoine de proximité ? Une "urgence" pour 67 % de nos concitoyens... Un enjeu de transmission de l'identité culturelle (56 %) mais aussi un enjeu touristique pour notre pays (41 %)".

C'est sans doute l'avis de beaucoup de Saintaférains, de sang ou de cœur, puisque le résultat de notre demande de dons a été très encourageant. Merci à tous ceux qui se sont manifestés !

Nous avons donc poursuivi notre engagement, soutenus aussi par plusieurs jeunes qui se mobilisent. C'est ainsi qu'au Chavarnier, des habitants ont pris la décision de faire un petit oratoire sur le socle qui avait été renforcé il y a quelques années. Les murs ont été élevés et le travail se poursuivra au printemps. La charpente sera fabriquée et posée bénévolement par Patrick Empereur. Grand merci à lui.

A Montalbert, le point final a été la pose du garde-corps par un bénévole aidé des employés municipaux.

Au Châtelard, le toit de la chapelle a été lauzé, portes et fenêtres sont posées. Le résultat est magnifique : projetez une petite marche pour venir l'admirer à la belle saison !

Pour 2017, au Biollay, la réfection du toit de la chapelle et du four à pain attendant est prévue au printemps. Ce sera un bel ensemble à visiter en montant au Châtelard !

En vue de parachever la restauration de la chapelle du Miroir, il a été décidé de relancer l'entreprise consultée en 2015 pour envisager d'entreprendre la réfection des peintures intérieures. Son exécution dépendra du prix (le devis n'a-t-il pas trop augmenté ?) et de la disponibilité de l'entreprise. La réputation du village fait qu'il est très visité par les touristes, il est donc important que ce travail puisse se faire car nous sommes dans ce cas, soumis aux autorisations administratives d'un site inscrit au patrimoine.

Si chaque habitant a le souci de fleurir son village et de mettre à la déchetterie les matériaux anciens et inutiles qui sont des dépôts disgracieux dans beaucoup d'endroits, Saint-Foy deviendra une très jolie commune !

Belle et bonne année à tous !

Henri ANSELME-MARTIN & Suzanne CARBONEL

Rencontre Sonnand / Praz de Lys

Les communes de Mieussy-Taninges nous ont reçu le 9 mars sous un soleil radieux. La neige était également au rendez-vous. L'intermède au chalet d'alpage de Roche Pallud chez Daniel JOMAT a été apprécié par tous.

A 2017 à Sainte Foy Tarentaise !



Repas des anciens

Le 9 octobre a eu lieu le traditionnel Repas des anciens organisé par la commune pour les habitants de 65ans et plus. La salle de Planjo, décorée d'objets anciens et de photos rétro était au couleur du jour. M le maire a fait son discours d'accueil en remerciant toutes les personnes présentes ainsi que les élus du canton : Gaston Pascal Mousselard, Auguste Picollet et Cécile Utile-grand. La cuisinière en chef Annick RECORDON a encore fait des miracles pour cette édition, Julien a assuré l'animation de la journée.

Ce repas a également été l'occasion de souffler quelques bougies. Les 80 ans d'Églantine Gaphian, Michèle Séraphini et d'Hervé Pascual, mais aussi les 40 ans de mariage de Léon et Jackie empereur ; ont également été mis à l'honneur, les doyens de la journée Francis Mercier, 87 ans et Odette Arpin quelques printemps de plus.

Une pensée toute particulière a été adressée aux doyens de la commune qui n'ont pu être présent : Renée Arpin-pont, 101 ans et Marcel Gaidet, 94 ans.

Enfin la journée s'est prolongé jusqu'au diner autour d'une soupe d'automne.



Commemoration du 11 novembre

Les Anciens combattants

Les activités des anciens combattants de l'année 2016 ont été à peu près identiques à celles de l'année précédente et se sont, comme toujours, déroulées en association avec les anciens combattants de Villaroger.

Une cérémonie a eu lieu le 19 mars en fin de journée pour commémorer le "Cessez le feu" en Algérie et en mémoire des victimes civiles et militaires, et des combats en Tunisie et au Maroc.

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée avec la participation des Maires, des élus des 2 communes et des enfants de l'école de Sainte Foy.

La commémoration du 11 novembre a été la plus grande manifestation de l'année, malgré la présence de la neige et l'absence regrettée de la fanfare "l'Écho du Saint Bernard" de Bourg Saint Maurice. Malgré tout la participation active des enfants de l'école de Sainte Foy, encadrés par leur institutrice, qui ont lu les textes sur les anciens combattants tués au combat en 1916 et la présence importante de la population en a fait une manifestation conviviale et vivante. Un vin d'honneur a ensuite eu lieu, ce qui fut une très bonne initiative. Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces manifestations.

Les anciens combattants de Sainte Foy Tarentaise étaient également présents aux cérémonies de Séez pour les déportés et prisonniers de guerre ainsi qu'à celle de la Libération de Séez, fin septembre. L'association participe toujours avec les drapeaux aux sépultures des anciens combattants qui ont lieu sur le canton. Nous avons également, cet été, pris part aux cérémonies des combats des Chapieux, de Belleface et des 28 fusillés de Terre Noire (versant italien).

Enfin, nous remercions la municipalité pour la subvention accordée, ainsi que pour les vins d'honneur offerts lors des cérémonies.



Textes écrits par Chantal Empereur
et lus par les enfants de l'école lors de la commémoration du 11 novembre.

SANTAFERAINS morts pour la France en 1916

Achard Marius Paul

Né le 22 janvier 1883 à La Chapelle en Vercors dans la Drôme. Ses parents sont Achard Fortuné et Gautheron Rosalie. Il a été affecté au 140^e régiment d'infanterie. Il a été tué le 6 mai 1916 au carrefour de Tillat sur la commune d'Eix dans la Meuse à l'âge de 33 ans.

Arpin Epinaz Joseph Louis

Né le 12 juin 1883 à Montvalezan. Ses parents sont Arpin Epinaz Jean Baptiste et Noir Delphine. Il s'est marié le 26 août 1908 à Sainte Foy Tarentaise avec Empereur Marie Emilie. Il a été affecté au 97^e régiment d'infanterie. Il a été tué le 4 septembre 1916 à Barleux dans la Somme à l'âge de 33 ans.

Bonnevie Samuel Tancrede

Né le 8 février 1895 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Bonnevie Camille Tancrede et Borrel Marie Césarine. Il a été affecté au 27^e bataillon de chasseurs. Il a été tué le 6 septembre 1916 à Boismadame dans la Somme à l'âge de 21 ans.

Bozonnet Julien

Né le 24 septembre 1879 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Bozonnet Pierre André et Emprin Marie Anne. Il a été affecté au 99^e régiment d'infanterie. Il est mort le 20 novembre 1916 à Roanne dans la Loire suite à des blessures de guerre à l'âge de 37 ans.

Commandré Fernand François

Né le 23 décembre 1896 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Commandré Edouard et Arpin Joséphine. Il a été affecté au 97^e régiment d'infanterie. Il a disparu le 4 septembre 1916 à Barleux dans la Somme à l'âge de 19 ans.

Déglise Favre André Jérémie

Né le 3 octobre 1895 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Déglise Favre Jean et Empereur Villaz Marie Antoinette Alexandrine. Il a été affecté au 411^e régiment d'infanterie. Il a été tué le 9 janvier 1916 dans le secteur du Beau Séjour dans la Marne à l'âge de 21 ans.

Empereur Albert Victorin

Né le 24 juin 1882 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Empereur Joseph Marie et Emprin Marie Anne. Il s'est marié le 30 octobre 1907 à Sainte Foy Tarentaise avec Joux Marie Antonie. Ils ont eu Marie Isilda née le 7 avril 1908 à Villaroger et Eugénie Félicie née le 8 février 1911 à Sainte Foy Tarentaise. Il a été affecté au 97^e régiment d'infanterie. Il a été tué le 1er août 1916 à La Laupée dans la Meuse à l'âge de 34 ans.

Empereur Mot Marius François

Né le 3 juin 1890 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Empereur Mot Pierre Marie et Empereur Marie Euphrosine. Il s'est marié avec Borrel Hortense Alice le 23 février 1914 à Sainte Foy Tarentaise. Ils ont eu Renaud né le 12 octobre 1914 à Sainte Foy Tarentaise. Il a été affecté ? Il est mort le 2 mai 1916 des suites de ses blessures à l'hôpital de Poitiers dans la Vienne à l'âge de 26 ans.

Fracher Joseph Francisque

Né le 9 décembre 1895 à Sainte Foy Tarentaise. Ses parents sont Fracher Marie Napoléon et Chenal Manoil Marie Anne Jeanne Rose. Il a été affecté au 28^e bataillon de chasseurs. Il est mort le 29 mai 1916 à l'ambulance de Mittlach en Alsace à l'âge de 20 ans.

Mougenez Charles Ernest

Né le 16 octobre 1883 à Nancy dans la Meurthe et Moselle. Ses parents sont Mougenez Louis Ferdinand Célestin et Forter Euphrasie Eugénie. Il s'est marié avec Grand Suzanne. Il a été affecté au 123^e régiment d'infanterie. Il est mort le 7 juin 1916 des suites de ses blessures à l'hôpital 78 à Paris à l'âge de 32 ans.



Les bénévoles



L'accueil



Transmission des clefs à Sainte Foy les Landes 2017





Grippe Aviaire

Petit rappel suite à la recrudescence de cas d'influenza aviaire en Europe dans l'avifaune sauvage. En tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
Dans tous les cas : exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- > Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
 - > Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
 - > Il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
 - > Il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour connaître la zone dont vous dépendez : <http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnelmesures-et-indemnisations>



RECOMMANDATIONS visant à réduire les émissions de polluants

Suite à de nombreux épisodes de pollution sur la région, la préfecture de la Savoie met en garde tous les usagers et les convie à modifier leurs normes de vie afin de réduire les émissions de polluants, parce que l'air pur est l'affaire de tous.

Recommandations à l'ensemble de la population

- Arrêter d'utiliser les foyers ouverts d'appoint, les appareils de chauffage au bois d'appoint de type inserts, poêles, chaudières installés avant 2000 et les groupes électrogènes.
 - Maîtriser la température de son logement (chauffer sans excéder 19°C).
 - Pour les travaux d'entretien ou de nettoyage, éviter d'utiliser des outils non électriques (tondeuses, taille, haie,...) ainsi que des solvants organiques (white-spirit, peinture, vernis décoratifs, produits de retouche automobile,...).
 - Utiliser les modes de transport permettant de limiter le plus possible les émissions de polluants : vélo, transports en commun, co-voiturage... Pour les entreprises, adapter les horaires de travail, faciliter le télétravail.
 - S'abstenir de circuler avec un véhicule de norme inférieure ou égale à EURO 3 et/ou dont la date d'immatriculation est antérieure au 1er janvier 2006 (hormis les véhicules d'intérêt général visés à l'article R 311-1 du code de la route).
 - Eviter la conduite agressive, l'usage de la climatisation ; entretenir régulièrement son véhicule.
 - Abaisser sa vitesse de 20 km/h sur les voies pour lesquelles la vitesse maximale autorisée est supérieure ou égale à 90km/h.
- RAPPEL : il est interdit de brûler des déchets verts.

Recommandations à l'intention des agriculteurs

- Reporter l'écobuage ou pratiquer le broyage
- Suspendre les opérations de brûlage à l'air libre de sous-produits agricoles



Intronisation des vins de Bordeaux - Sainte Foy la Grande

FIDESIADES en Tarentaise : une réussite

L'organisation du 18^{ème} rassemblement des communes françaises ayant pour patronyme "Sainte Foy" a été de l'avis de tous une parfaite réussite. Les quelque 250 invités aux festivités des 20 & 21 août dernier, venus des 4 coins de France, sont repartis enchantés. Avec des images et des souvenirs plein la tête. Notre modestie dût-elle en souffrir, des félicitations ont afflué de toutes parts.

Pourtant, le week-end avait débuté sous un temps maussade, humide, ne permettant pas d'apprécier les visites sur les hauteurs du Monal et de Val d'Isère. Si le soleil n'était pas de la partie, il était dans les cœurs. Le dimanche avec l'astre solaire revenu, la fête fut encore plus belle.

Revenons sur la préparation de la manifestation, la tâche fût conséquente, Dès novembre 2015 ; l'Association des Santaférains, avec l'appui de la commune, s'y est attelée. Ces dix mois ne furent pas de trop pour la mise en place des 10 visites des lieux emblématiques de notre Tarentaise ; la préparation de l'espace à Planjo, permettant l'implantation d'un chapiteau de 450 m2 ; L'accueil ; les repas (matin, midi, soir, apéritif) l'animation, le forum...

Je tiens, ici, au nom de l'association à féliciter, remercier : les services techniques de la mairie, les services administratifs, sans leur aide, rien n'aurait été réalisable. Ainsi que Roger, responsable des visites, Marie-Jeanne, à la logistique (cadeaux, gilets, compta) Raymond (animations, sponsoring) Marie-Thérèse et Marie-Claire, (loterie). Mais aussi et surtout Monsieur le Maire, pour son action et son soutien permanent. Je n'oublie pas les 60 « gilets rouges » qui ont œuvré avant et pendant cette fidésiad. Nous avons eu l'occasion de les réunir en novembre autour d'une soupe préparée avec amour par Annick.

La 19^e Fidésiad se déroulera dans les Landes en 2017, nous y serons.

J-L AUGAGNEUR



Tarif location de salles

SALLES DES POMPIERS

| | |
|---------------------------------------|--|
| Associations de Sainte Foy Tarentaise | |
| GRATUIT | |

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Particuliers de Sainte Foy Tarentaise | |
| Journée ou soirée | 50€ |

| | Particuliers et manifestations extérieures | Groupe |
|-----------|--|--------|
| ½ journée | 80€ | X |
| Journée | 120€ | X |
| Semaine | X | 500€ |

Dans tous les cas, 500€ de caution pour les locaux et 40€ pour le nettoyage de la salle.

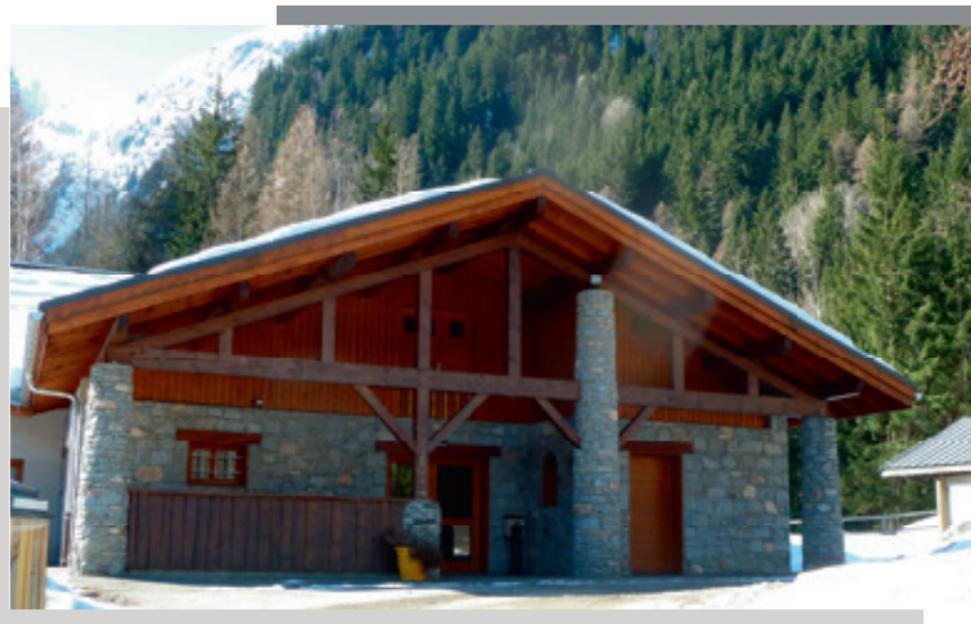
SALLE DE PLANJO

| | |
|---------------------------------------|------|
| Particuliers de Sainte Foy Tarentaise | |
| Week-end | 180€ |

| | |
|---|------|
| Particuliers extérieurs à Sainte Foy Tarentaise | |
| Week-end | 475€ |
| Forfait Chauffage du 1er Novembre au 30 mars | 80 € |

Dans tous les cas, caution de 1000€ (500€ pour les associations) pour les locaux et 400€ pour le nettoyage de la salle.

Attestation assurance responsabilité civile minimum 1100000€



Mairie

Tél. 04 79 06 90 53
Fax. 04 79 06 94 63
mairie@saintefoy-tarentaise.fr

HORAIRES

Lundi au vendredi - 9h à 12h
Mardi et jeudi - 14h à 17h

ASVP

Tél. 06 07 38 58 39

ECOLE

Tél. 04 79 06 91 71

Agence Postale

Lundi au vendredi
9h à 12h
Tél. 04 79 04 26 07

Urbanisme

Permanence
sans rendez-vous
Mardi - 14h à 17h

Fermé le vendredi

Services

ADMR

Tél. 04 79 07 16 16

Service Etoile

Tél. 04 79 07 27 16

Service Jeunesse

Tél. 04 79 07 27 16

ONF

Tél. 04 79 07 04 34

Station

Office du tourisme

Tél. 04 79 06 95 22

SFTLD

Tél. 04 79 06 95 15

ESF

Tél. 04 79 06 96 76

Ski Club

Tél. 04 79 06 97 20

Club enfants (garderie)

Tél. 07 79 06 97 20

Dépannage

Régie Electrique

Tél. 04 79 06 37 60

EAU VEOLIA

Centre
Service Client
Tél. 09 69 32 34 58

TNT

TDF 0892 35 09 49
ou CCHT 04 79 41 09 86

Urgences

Hôpital et Urgences

Tél. 04 79 41 79 79

Pompiers

18 ou 112 sur tél portable

Gendarmerie

17 ou 04 79 07 04 25

Etat Civil 2016



NAISSANCES

CHAUDAN Ethan, Géraud né le 30 avril
HIEGEL Camille, Françoise, Michelle, née le 20 juin
OTTOBON Jules, né le 22 juin
GAIDET Lohan, Pierre, Guy, né le 29 septembre
JOIRIS Maxime, Geoffrey, né le 27 décembre



MARIAGE

LAIGNELET Sylvain
& BALASHOVA Anna
le 20 février



DÉCÈS

DAL CASTEL Suzanne Née MARMOTTAN, le 21 décembre
GINI Georgette, Née GENEVE, le 21 décembre
MARTIN Ida Née SALLIN, le 20 novembre
CHENAL-JACQUET Julia, née ANSELME-MARTIN, le 7 octobre
PASCAL-MOUSSELLARD Julie née MERCIER, le 29 septembre
SCARAFFIOTTI Aline Née EMPEREUR, le 28 août
BORREL Emma, le 24 août
EMPEREUR Michel, le 12 Juin
SCARAFFIOTTI Paul, le 14 janvier



Fidésiaades 2016 à STE FOY TARENTAISE © Béatrice Bussan Photographie